

# « L'USEP au fil du RHÔNE 2020 »



## CAHIER DES CHARGES POUR LES CLASSES CANDIDATES

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale « P'tit tour USEP 2020 ».

Il contribue au développement de la pratique du vélo, comme moyen de déplacement écoresponsable et des connaissances sur le patrimoine du bassin versant du Rhône.

### Critères d'engagement :



- **Classe licenciée USEP de CM.**
- **Pratique du vélo ou VTT dans le cadre de séances programmées en EPS.** Une expérience longue (plusieurs kms) en terrain varié est nécessaire. Apprentissage de maniabilité, de roulage en groupe organisé. Prévoir des séances d'Education à la sécurité routière. Il est également important de faire quelques séances pour apprendre à alerter et secourir. (référence : DVD USEP-MAIF 64).
- Chaque classe, selon son effectif, devra fournir **3 parents accompagnateurs au minimum et 5 au maximum. Ces parents devront passer un agrément vélo** organisé par le CPC EPS de circonscription en lien avec le Délégué USEP ou l'un de ses adjoints en référence à la circulaire interministérielle n°2017-116 du 6-10-2017.
- L'enseignant s'engage à faire participer sa classe au **quizz en ligne « Fleuve Grandeur Nature »** dans la période du 4 mai au 05 juin 2020.
- L'enseignant de la classe candidate s'engage à **participer à la formation USEP 69 du mercredi 27 novembre de 13h30 à 16h30** à l'école Victor Basch à Caluire et à retourner son bulletin de candidature dans les délais (cf en page 2).

### Projet de calendrier des rencontres :

#### L'USEP au fil du Rhône :

Au Parc de la Feyssine et au Parc de Gerland (8 classes de la Métropole de Lyon / journée) :  
09, 11, 18, 23, 25 et 30 juin 2020.

#### L'USEP au fil de la Saône :

À Trévoux – Jassans (6 classes prioritairement du territoire du Rhône) : mardi 16 juin 2020.

**Travail sur le patrimoine** : il n'y aura pas de production culturelle à fournir en vue de la journée de rencontre comme lors des éditions précédentes.

Par contre, vous aurez à faire participer vos élèves à un quizz numérique en ligne **« Fleuve Grandeur Nature »** pendant les 5 semaines qui précèdent le premier jour de rencontre, c'est-à-dire du 4 mai au 5 juin 2020. Chaque semaine un nouveau thème animera vos réflexions en classe. Après la rencontre, de retour en classe, vous aurez à nous transmettre une restitution de l'expérience vécue pendant la rencontre sous forme d'article de journal, reportage photo, photorécit, vadémécum, ...

#### **USEP Rhône-Métropole de Lyon**

Tél : 04 72 60 04 76

[www.usep69.org](http://www.usep69.org)

@USEP\_69

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré**



## Réglementation

L'encadrement du déplacement à vélo et la réglementation font référence à la circulaire interministérielle n°2017-116 du 6-10-2017. Les dates et les lieux d'habilitation des accompagnateurs vous seront communiqués ultérieurement. L'autorisation du Directeur d'école pour ces sorties à la journée est obligatoire.

## Contenu des rencontres

Déplacement à vélo le matin ou l'après-midi pour 4 classes à la fois sur les berges aménagées du fleuve pour rejoindre un site particulier où se rassemblent les classes.

En parallèle de la randonnée vélo, des activités sportives et associatives se dérouleront le matin ou l'après-midi pour 4 autres classes sous forme d'ateliers, soit au Parc de Gerland, soit au Parc de la Feysine selon votre date de rencontre. Le contenu de ces ateliers vous sera présenté lors de la formation du 27/11/2019.

## Formation USEP 69

Une « Formation USEP 69 » en vue de ce projet de rencontre sera organisée **le mercredi 27 novembre de 13h30 à 16h30** à l'école Victor Basch à Caluire. **La participation à ce temps de formation est obligatoire pour participer au projet.** Il faudra également être adhérent USEP 69 au plus tard à la date de cette formation.

**Des séances d'agrément** vélo sur route pour les parents et bénévoles USEP seront organisées par vos CPC de circonscription /CPD EPS et le Délégué USEP ou l'un de ses adjoints entre février et avril 2020 (soirs de semaine / mercredis après-midi/ samedi matin à définir) ou à d'autres périodes selon les circonscriptions.

Sportivement,  
Ervin TURSIC, Délégué USEP Rhône – Métropole de Lyon